Mis en ligne le 1er mars 2023,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20230228-9-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 28-02-2023
Publication le : 28-02-2023

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 23 février 2023

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 17 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER, Monsieur Jean-François RIMET-MEILLE donnant pouvoir à Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Madame Clotilde BERTHIER est désignée, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-4.1-012

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Suite à différentes demandes de mutation, d'admission à la retraite et autre, il est nécessaire d'apporter des modifications au tableau des effectifs telles que présentées ci-après.

Pôle Cadre de vie

Au regard des nécessités de service et des mouvements d'agents en cours ou à venir, il s'avère pertinent d'augmenter la quotité de travail d'un agent à temps non complet :

Service	Suppression		Création		Date d'effet
	Emploi	Grade	Emploi	Grade	
Services techniques	1 emploi à temps non complet à 25 heures	Adjoint technique territorial	1 emploi à temps complet à 35 heures	Adjoint technique territorial	01/04/2023

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20230228-9-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 28-02-2023
Publication le : 28-02-2023

Remplacement de 3 agents des espaces verts : dans le cadre des opérations de recrutement, il est nécessaire d'ouvrir les postes sur l'ensemble des grades du cadre d'emploi des adjoints techniques :

Service	Création	
	Emploi	Grade
Espaces verts	2 postes à temps complet à 35 heures	Adjoint technique principal 1ère classe
Espaces verts	1 poste à temps complet à 35 heures	Adjoint technique principal 2ème classe
Espaces verts	1 poste à temps complet à 35 heures	Adjoint technique territorial

« Tuilage » dans la perspective du futur départ de l'agent en charge du gardiennage des équipements sportifs : dans le cadre des opérations de recrutement, il est nécessaire d'ouvrir le poste sur l'ensemble des grades du cadre d'emploi des adjoints techniques :

Service	Création	
	Emploi	Grade
Services techniques	1 poste à temps complet à 35 heures	Adjoint technique principal 1ère classe
Services techniques	1 poste à temps complet à 35 heures	Adjoint technique principal 2ème classe
Services techniques	1 poste à temps complet à 35 heures	Adjoint technique territorial

Création du poste de Responsable du Pôle technique : dans le cadre des opérations de recrutement, il est nécessaire d'ouvrir le poste sur l'ensemble des grades du cadre des agents de maîtrise :

Service	Création	
	Emploi	Grade
Pôle Technique	1 poste à temps complet à 35 heures	Agent de maîtrise principal
Pôle Technique	1 poste à temps complet à 35 heures	Agent de maîtrise

Pôle Vivre ensemble

Dans le cadre de la demande de réintégration anticipée d'un agent en disponibilité pour convenance personnelle, il est nécessaire de créer le poste suivant :

Service	Suppression		Création		Date d'effet
	Emploi	Grade	Emploi	Grade	
Ecole municipale de musique et de danse	1 poste à temps non complet à 17h30/35h00	Adjoint administratif principal 1ère classe	1 poste à temps complet à 35h00/35h00	Adjoint administratif principal 2ème classe	01/04/2023

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20230228-9-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 28-02-2023
Publication le : 28-02-2023

Augmentation du temps de travail d'un agent de l'école municipale de musique et de danse Jean-Pierre Malfait dans le cadre de la coordination culturelle :

Service	Suppression		Création		Date d'effet
	Emploi	Grade	Emploi	Grade	
Ecole municipale de musique et de danse	1 poste à temps non complet à 15h00/20h00	Assistant enseignement artistique principal 1ère classe	1 poste à temps complet à 20h00/20h00	Assistant enseignement artistique principal 1ère classe	01/04/2023

Direction générale des services

Afin de répondre aux obligations de la collectivité en matière de prévention, il convient de créer un poste d'assistant de prévention comme suit :

Service	Création	
	Emploi	Grade
Service ressources humaines	1 poste à temps complet à 35h00	Adjoint technique territorial
Service ressources humaines	1 postes à temps complet à 35h00	Adjoint administratif territorial

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 27 février 2023
Le Maire

